

LES OBJECTIFS DU PEDT

Objectifs éducatifs	Objectifs opérationnels	Actions	Évaluation
Développer les objectifs de vie en collectivité, du vivre ensemble et du respect de l'autre.	Apprendre la vie en collectivité. Saisir la logique de l'autre. Développer le respect des autres de soi-même.	Travailler sur les règles de vie avec les enfants. Apprendre à écouter pour comprendre l'autre. Mettre en place des débats. Mise en place de temps de régulation. Créer un espace commun, de rencontre et de dialogue en définissant des espaces spécifiques. Accompagnement (des enfants pour mieux comprendre la notion de respect. Projet « banc de l'amitié ». Jeux de coopération.	Le respect des règles de vie en groupe et individuellement. Organisation en autonomie des enfants. Projet banc de l'amitié utilisé par les enfants de manière efficiente. Une cohésion au sein des groupes d'enfants
Aller vers l'autonomie et la responsabilisation du public.	Permettre à l'enfant de se construire. Eduquer à la citoyenneté. Favoriser l'autonomie des gestes du quotidien.	L'enfant est acteur dans ses choix d'animations. Self mis en place pour les élémentaires et débarrassage pour tous. Accompagnement pour les gestes du quotidien autonome (couper sa viande, se servir...) Le droit à l'erreur. Permettre l'expérimentation aux enfants. Découverte d'animations lui permettant de mieux appréhender son rôle de citoyen.	L'observation des savoirs faire et de leurs évolutions. Autonomie des grands dans la cantine. La présence d'accompagnement des grands vers les plus petits. L'évolution des pratiques plus citoyenne au sein des groupes.
Favoriser l'accueil et l'inclusion des enfants et jeunes en situation de handicap	Accueillir les enfants porteurs de handicap. Favoriser l'inclusion dans le groupe.	Accompagnement des enfants porteur de handicap dans leur accueil en amont, pendant et après le temps d'accueil. (Parents, éducateurs...) Mise en place d'activités permettant de comprendre le handicap. (handisport..) Animateurs référents formés sur les types de handicap et sur la manière de développer l'inclusion. Créer des outils permettant un meilleur accueil.	La place de l'enfant porteur de handicap dans le groupe. Les liens établis avec les parents et les partenaires. Le nombre d'animateurs formés au sein de l'équipe. L'observation des savoirs être entre les enfants.

Sensibiliser aux gestes écologiques et à leurs enjeux en éduquant à L'environnement via des outils pédagogiques	Sensibiliser à préserver la biodiversité. Observer et s'adapter à la nature au fil des saisons Connaitre pour mieux respecter. Valoriser le recyclage.	Proposer des activités permettant à l'enfant de découvrir son environnement : jardin pédagogique, jardin d'école, animations en garrigue et au bord du Coulazou, parc du Château Mallet, écocentre, défi Ecominots. Formation des animateurs sur les thématiques éducation au développement durable. Mise en place d'une réflexion sur le gaspillage alimentaire.	Le taux de participation aux activités sur la nature. Le comportement des enfants face à la nature et son respect. Reconnaitre les essences plantées dans les jardins. Baisse de la consommation énergétique (Ecominots, écocentre). Baisse du gâchis alimentaire.
Former les animateurs		Proposer des formations qualifiantes ou permettant l'acquisition de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences.	Le nombre d'animateurs/trices formés. Le renouvellement de thématiques ou de pratique lié à ces formations.
Développer des actions sur les domaines de la prévention, du sport, de la santé et de l'alimentation.	Découvrir de nouveaux sports ou nouvelles pratiques. Encourager les enfants à bouger.	Mise en place des animations et/ou interventions sportives inédites. Travail en lien avec les associations sportives locales. Mise en place d'animations sur l'équilibre alimentaire et sa nécessité pour le corps. Organisation d'événementiels sportifs	Le taux de participation des enfants sur les animations et les événements sportifs organisés. Les gouters amenés par les enfants plus équilibrés. L'augmentation d'inscription aux associations sportives locales après un événement.
Encourager la curiosité et l'accès à l'éducation artistique et culturelle	Découvrir le patrimoine local. Favoriser à l'accès aux livres et à la lecture. Encourager l'imagination. Valoriser les initiatives culturelles locales.	Travail en lien avec les associations culturelles locales. Mise en place d'animations permettant de découvrir le patrimoine local ainsi que d'autres pratiques culturelles. Organiser des temps en médiathèque communale. Participation à la CGEAC Métropole : convention de généralisation de l'éducation artistique et culturelle.	Le nombre d'événements culturels organisés et son taux de participation. Le nombre de projets EAC mis en place et son taux de participation. Le nombre de visite à la médiathèque.

Pour atteindre ses objectifs, nous avons besoin de valoriser 2 points importants :

<p>La valorisation du métier de l'animateur</p>	<p>Valorisation les temps de préparation des projets. Mise en place de réunion d'équipes hebdomadaire pour les ALP et mensuelle pour les ALE. Intégration des ATSEM présente sur temps périscolaire dans les réunions. Participation au dispositif « échanges de pratiques » intercommunal. Communication aux familles de notre fonctionnement pour mieux connaitre notre métier et ses prérogatives. Organisation d'une réunion de prérentrée et de préparation des vacances scolaires.</p>	<p>Le nombre de projets mis en place dans les accueils. Une cohésion d'équipe qui se ressent dans le quotidien. Le bilan des animateurs/trices Des retours de parents positifs.</p>
<p>La communication entre les acteurs pédagogiques</p>	<p>Maintenir la bonne communication entre l'école et le service enfance :</p> <ul style="list-style-type: none"> Par des réunions régulières et leur participation aux projets CTG. Par la mise en place de projets transversaux scolaire, périscolaire et extrascolaire : comme le jardin pédagogique Cournon des sources et des aînés du Théron. Par la présence du service enfance aux conseils d'école. Par la participation aux équipes éducatives. Par le passage d'informations lors des transitions de temps d'accueil. Par la sécurisation des jonctions entre le temps scolaire et périscolaire. <p>Favoriser la communication entre le service enfance et les familles :</p> <ul style="list-style-type: none"> Par une diffusion des informations via le portail famille, site internet communale et réseaux sociaux. Par des réunions avec les associations de parents d'élèves. Par la participation de nos directrices aux réunions de prérentrée maternelle parents - enseignants. 	<p>Fluidité des communications et des échanges d'informations. Bonne entente générale entre professionnels. Le nombre de projets communs mis en place</p> <p>La participation des familles aux réunions. La qualité de la communication entre professionnels et les familles. Le retour des familles aux différents questionnaires. La participation des représentants des parents d'élèves.</p>

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le



ID : 034-213400880-20240628-D2024_46-DE

	Par le suivi des directrices vers les familles sur les événements particuliers de l'enfant dans sa journée.	
	Développer le lien ALP/ALE – écoles – associations : Par leurs participations aux réunions CTG-PEDT Par leurs participations à des projets spécifiques	La participation des différents acteurs aux réunions. Le nombre de projets communs mis en place.